CLUB SPORTIF MUNICIPAL TENNIS LA COUDOULIERE COMPLEXE SPORTIF « Docteur Baptiste » Avenue de la Mer 83140 SIX -FOURS LES PLAGES 04 94 07 69 78 csmt.lacoudouliere@free.fr



REUNION DU COMITE DE DIRECTION Lundi 23 Mars 2009

<u>Présents</u>: ARZOINE David, RAVAUD André, REGNIER Philippe, DELEMOTTE Alain, MALAUSSE Pierre, MACCIO Serge, GOUIRAND Jean-Pierre, LEMORT Christine, MEDINA Guy, MATHIEU Gilbert, QUINTANILLA Marc, CHARLES André, ROBERT Alain

<u>Excusés</u>: MENDEZ Sylvie, BOTTACHIARI Raymond, BELMONTE François, DELALANDE Jacqueline, LEDROUMAGUET Arnaud

Participants: Daniel SILMAN, Childéric DELEMOTTE

Ouverture de la réunion à 18 h 30 - Président de séance : Serge MACCIO

Secrétaire : Marc QUINTANILLA

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Approbation du PV de la réunion du 15 décembre 2008
- 2/ Préparation du tournoi Jeunes
- 3/ Le point sur la trésorerie
- 4/ Constitution d'un groupe de travail sur le tarif des adhérents pour 2010
- 5/ Présentation du projet « Ecole de tennis »
- 6/ Le budget des entraînements supplémentaires des jeunes jusqu'à la fin de la saison sportive 2009
- 7/ Questions diverses

1/ Approbation du PV de la réunion 15 décembre 2008

Philippe REGNIER demande la suppression de la phrase « Philippe REGNIER indique qu'il vérifie le site tous les jours ce qui constitue un contrôle de tous les articles qui peuvent être mis en ligne par chaque adhérent » qui apparaît dans le point 2 du compte rendu.

Après cette modification, le PV est adopté à l'unanimité.

2/ La préparation du tournoi Jeunes

Le comité de Direction décide que:

- Le comité de tournoi sera composé de : Childéric DELEMOTTE, Sylvain CALS, Pierre MALAUSSE, Gilbert MATHIEU et Marc QUINTANILA
- Les prix des consommations pendant le tournoi resteront inchangés
- La rémunération du juge arbitre est fixée à 2 € par engagé

Philippe REGNIER indique que les affiches du tournoi sont prêtes et peuvent être expédiées aux clubs du secteur. David ARZOINE indique qu'un planning des permanences sera affiché où chacun pourra s'inscrire volontairement.

3/ Le point sur la trésorerie

Philippe REGNIER présente au Comité un état de la trésorerie au 23 mars 2009. Il rappelle que le Club a démarré la saison avec 800 € en banque contre 5000 € l'année précédente.

Les prévisions sont bonnes pour la fin de l'exercice comptable en dépit d'un passage délicat à fin juin avec un solde positif de simplement 500 € mais qui pourrait être évité si la subvention de 3200 € attendue de TPM était payée en avril 2009. L'état de trésorerie présenté ce jour ne tient pas compte de cette subvention.

4/ Constitution d'un groupe de travail sur le tarif des adhérents en 2010

Un groupe de travail est constitué afin de réfléchir et de proposer des évolutions sur les cotisations des adhérents pour 2010.

Il sera composé de David ARZOINE, Alain ROBERT, Gilbert MATHIEU.

Il devra rendre ses propositions pour fin avril 2009.

5/ Présentation du projet « Ecole de Tennis »

Serge MACCIO présente le projet qui a été remis à tous les membres du Comité. Ce dernier a été élaboré par le groupe de travail constitué avec Pierre MALAUSSE et Marc QUINTANILLA. Il explique que ce travail a duré plusieurs mois et que toutes les parties prenantes ont été écoutées.

Après échanges des avis des membres du comité de Direction, et sur suggestion de Philippe REGNIER et Guy MEDINA il est décidé de préciser que le Team La Coudoulière est constitué à l'initiative du Club qui fera appel à un prestataire de service qui sera le BE. A ce titre, les inscriptions des stages compétition de ce team seront encaissées par le Club.

Après cette modification, le projet « Ecole de Tennis » est soumis au vote du Comité de Direction.

Pour: 10 Contre: 1 Abstention: 2

Le projet est adopté.

Dans le cadre du projet adopté, un groupe pilotage est constitué à l'unanimité du Comité de Direction. Il se compose de Marc QUINTANILLA au titre de Président, Guy MEDINA au titre de Directeur Sportif, Serge MACCIO et Pierre MALAUSSE.

6/ Le budget des entraînements supplémentaires des jeunes jusqu'à la fin de la saison sportive 2009

Guy MEDINA présente le budget des entraînements supplémentaires pour les jeunes jusqu'à la fin de la saison sportive. Ce budget intègre également la part pris en charge par le club du coût des stages de compétition du Team la Coudoulières. Pour la période du 1° février au 13 juin 2009 ce budget s'élève à 2895 €.

Le budget est présenté au vote du Comité de Direction.

Il est adopté à l'unanimité moins une abstention.

7/ Questions diverses

Marc QUINTANILLA expliqué l'utilisation du téléphone selon que l'appel est adressé à un numéro fixe ou mobile. Le respect de ces consignes entrainera de substantielles économies pour le club.

Marc QUINTANILLA informe le Comité de Direction que la Mairie de Six-Fours a mis le Club en demeure de modifier l'abonnement EDF et prendre en charge la consommation d'électricité sous un délai d'un mois.

Le Comité de Direction met au vote le budget alloué aux frais de déplacement pour les tournois de Monté Carlo et Roland Garros attribué respectivement à Marc QUINTANILLA et Alain DELEMOTTE.

Budget pour Monté Carlo : 150 €. Budget pour Roland Garros : 250 €.

Pour: 7 Contre: 1 Abstention: 5.

Les budgets sont adoptés.

Aucune autre question n'ayant été posée la séance est levée à 21h30

Le Président de séance Serge MACCIO Le Secrétaire de séance Marc QUINTANILLA